Objectifs

Être capable:

- 1 de calculer une proportion ou un effectif;
- 2 de comparer des proportions et des effectifs;
- 3 d'additionner des pourcentages;
- 4 d'utiliser des pourcentages relatifs à des ensembles de référence distincts;
- 5 de calculer des pourcentages de pourcentages;
- 6 de calculer des taux d'évolution;
- 7 de calculer un coefficient multiplicatif;
- 8 de calculer un pourcentage global de plusieurs évolutions successives;
- 9 de calculer le pourcentage d'une évolution réciproque;
- 10 d'utiliser le tableur pour calculer des pourcentages.

I. Effectifs et proportions

1) Expression d'une proportion à l'aide d'un pourcentage

TP1 p 6

1. a) Proportion de cyclomotoristes de 16 ans parmi les cyclomotoristes âgés de 12 à 18 ans victimes d'accidents de la route :

$$\frac{2549}{9493} \approx 0,2685 = \underline{26,85\%}$$

b) Pourcentage des utilisateurs de "deux roues" parmi les victimes d'accidents de la route de 12 à 18 ans :

$$\frac{923 + 9435 + 745}{17914} = \frac{11161}{17914} \approx 0,6230 = \underline{62,30\%}$$

c) Pourcentage de 12-16 ans parmi les victimes de "deux roues" :

$$\frac{218 + 310 + 1180 + 1897 + 2796}{11161} = \frac{6401}{11161} \approx 0,5735 = \underline{57,37\%}$$

 $\mathbf{2}$. Soit N le nombre total de motocyclistes accidentés. On a :

$$N \times \frac{4,48}{100} = 745$$

$$N = \frac{745 \times 100}{4,48}$$

$$N = 16629.46$$

Soit environ 16629 motocyclistes accidentés.

3. Pourcentage de «porteurs de casque » parmi les cyclistes de 12 à 18 ans accidentés :

$$8.6 + 14.6 = 13.2$$
 soit 13.2% .

Á retenir: Proportion

La proportion ou fréquence d'une partie A d'une population E, est le rapport p des effectifs de A et de E:

$$p = \frac{n_A}{n_E} \, \left(\frac{EffectifdeA}{EffectifdeE} \right)$$

Exemples

- exercice 1 page 14
- exercice 2 page 14
- exercice 3 page 14

- exercice 29 page 22
- exercice 30 page 23
- 2) Comparaison de pourcentages, pourcentage de pourcentages TP2 Page 6.
- 1. a) Pourcentage d'hommes parmi les personnes décédées d'une tumeur :

$$\frac{28259}{43875} \approx 0.6441 = \underline{64.41 \%}.$$

 ${f b}$) Pourcentage de décès par une tumeur parmi l'ensemble des personnes décédées :

$$\frac{43\,875}{113\,537} \approx 0.3864 = \frac{38,64 \%}{0.3864}.$$

c) Proportion de femmes décédées d'une tumeur parmi l'ensemble des femmes décédées :

$$\frac{15616}{35101} \approx 0,4449 = \underline{44,49 \%}.$$

d) Proportion d'hommes parmi les «décès prématurés» :

$$\frac{78\,436}{113\,537} \approx 0,6908 \ = \ \underline{69,08 \ \%}.$$

2. a) Proportion d'hommes décédés d'une maladie du système nerveux parmi les hommes décédés avant 65 ans :

2

$$\frac{2011}{78\,436}\approx 0.0256 \;=\; \underline{\textbf{2.56 \%}}.$$

b) Proportions de femmes décédées d'une maladie du système nerveux parmi les femmes décédées avant 65 ans :

$$\frac{1217}{35101} \approx 0.0347 = \frac{3.47 \%}{}.$$

- c) En terme d'effectifs il y a plus d'hommes que de femmes qui décèdent d'une maladie du système nerveux, mais en pourcentage il y a plus de femmes. Il y a moins de femmes que d'hommes qui décèdent prématurément mais en proportion elles meurent plus de maladie du système nerveux.
- 3. a) Proportion p_1 de femmes décédées d'une maladie infectieuse ou parasitaire parmi l'ensemble des des personnes décédées d'une maladie infectieuse ou parasitaire :

$$p_1 = \frac{747}{2568} \approx 0.2909 = \underline{29.09 \%}.$$

b) Proportion p_2 de personnes décédées d'une maladie infectieuse ou parasitaire parmi l'ensemble des personnes décédées avant 65 ans :

$$p_2 = \frac{2568}{113537} \approx 0.0226 = 2.26 \%.$$

c) Proportion p_2 de femmes décédées d'une maladie infectieuse ou parasitaire parmi l'ensemble des personnes décédées avant 65 ans :

$$p_3 = \frac{747}{113537} \approx 0,0066 = 0,66 \%.$$

d) On a $p_1 \times p_2 = p_3$.

Remarque

$$\frac{747}{2568} \times \frac{2568}{113537} = \frac{747}{113537}, \ donc \ p_1 \times p_2 = p_3.$$

On peut aussi calculer 2,26 % de 29,09 % :

$$\frac{2,26}{100} \times \frac{29,09}{100} = 0,006\,574\,34$$
 soit environ 0,66%.

Exemples

- exercice 4 page 19
- exercice 17 page 19

- exercice 33 page 24
- exercice 34 page 24

3) Additionner et comparer des pourcentages

1. Pourcentage d'enfants en surpoids dans les zones rurales :

$$100 - 87,2 = 12,8 \%$$

3

2. Pourcentage d'enfants obèses dans les zones rurales :

$$12.8 - 9.2 = 3.6 \%$$

- 3. a) Dans l'agglomération parisienne, il y a 5 % d'enfants obèses et 16 % en surpoids; la proportion d'enfants obèses parmi ceux en surpoids est donc égale à $\frac{5}{16} = 0.301\%$, soit environ un peu plus de 3 enfants souffrant d'obésité pour 10 en surpoids. L'affirmation est donc juste.
 - b) Les effectifs pour les différents types d'agglomération ne sont pas connus. On ne peut donc rien affirmer concernant le nombre d'enfants en surpoids.

Exemples

- exercice 4 page 15
- exercice 35 page 24

- exercice 36 page 25
- exercice 37 page 25

II. Pourcentage d'évolution, coefficient multiplicateur

1) Variation relative, taux d'évolution

TP4 page 8

- 1) Entre 1990 et 2005, le nombre de médecins généralistes en France à <u>augmenté</u> de $\frac{8,45}{93380}$ %. $(\frac{1012067-93380}{93380})$
- 2) Entre 2005 et 2015, le nombre de médecins généralistes en France devrait diminuer de $\frac{1,58}{1012067}$ %. $(\frac{99670-1012067}{1012067})$
- 3) Nombre de médecins des spécialités chirurgicales en 2005 :

en 1990
$$+$$
 14,21 % en 2005 \longrightarrow 21 390 médecins \times 1,1421 ? médecins

D'où : $21\,390 \times 1{,}1421 = 24\,429{,}519$, soit environ $24\,430$ médecins.

4) Nombre de médecins des spécialités médicales en 2015

en 2005 - 6,90 % en 2015
$$\longrightarrow$$
 58 489 médecins \times 0,931 ? médecins

D'où : $58489 \times 0.931 = 54453.259$, soit environ 54453 médecins.

5) Nombre de médecins des spécialités médicales en 1990

en 1990 + 21,77 % en 2005

$$\rightarrow$$
 ? médecins $\times 1,2177$ 58 489 médecins
 \leftarrow $\div 1,2177$

D'où : $58489 \div 1,2177 = 48032,35...$, soit environ 48032 médecins.

Á retenir : Taux d'évolution et coefficient multiplicateur

Le taux d'évolution t (ou variation relative) d'une quantité passant de la valeur y_1 à une valeur y_2 est égal à :

$$t = \frac{y_2 - y_1}{y_1} \left(\frac{V_{arriv\acute{e}} - V_{d\acute{e}part}}{V_{d\acute{e}part}} \right)$$

Remarque: Un taux d'évolution positif traduit une hausse, un taux d'évolution négatif traduit une baisse.

Coefficients multiplicateurs:

- Augmenter une grandeur de t% revient à multiplier cette grandeur par $(1 + \frac{t}{100})$.
- Exemple: $+5\% = \times 1,05$; $+20\% = \times 1,20$
- **Diminuer** une grandeur de t% revient à multiplier cette grandeur par $(1-\frac{t}{100})$.
- Example: $-12\% = \times 0.88$; $-3\% = \times 0.97$
- Dans le cas d'une hausse, le coefficient multiplicateur est supérieur à 1.
- Dans le cas d'une baisse, le coefficient multiplicateur est inférieur à 1.

Exemples

- exercice 10 page 17
- exercice 11 page 17
- exercice 40 page 25-26

- exercice 42 page 26
- exercice 43 page 26
- exercice 45 page 26

2) Évolutions successives, évolution réciproque

TP5 page 8

A. Évolutions successives

1)

$$P_1 + 25 \% P_2$$
 \rightarrow
 $P_2 = 16 \times 1,25 = 20, \text{ soit } 20 \$.$
 $P_3 = 16 \times 1,25 = 20, \text{ soit } 20 \$.$

2)

$$P_2 + 30 \% P_3$$
 \rightarrow
 $P_2 = 20 \times 1,30 = 26, \text{ soit } 26 \$.$
 $P_3 = 20 \times 1,30 = 26, \text{ soit } 26 \$.$

3)

$$P_1 + ... \% P_3$$
 $\longrightarrow \frac{26 - 16}{16} = 0,625$
 $16 \$ \times ... 26 \$$ Soit une hausse globale de 62,5 %

Calcul du coefficient multiplicateur :

$$k = \frac{26}{16} = 1,625$$

On peut aussi calculer indépendamment des prix : 1,25 \times 1,30 = 1,625, soit une hausse globale de 62,5 %.

Remarque

Le pourcentage de hausse globale 62,5 % n'est pas égal à la somme des deux pourcentages de hausse successives 25 % et 30 %, car ces deux pourcentages ne s'appliquent pas sur le même prix, donc ne s'additionnent pas.

Á retenir : Évolutions successives

Deux évolutions (hausse ou baisse) successives de coefficients multiplicateurs c et c' correspondent une évolution globale (hausse ou baisse) de $c \times c'$ (on multiplie).

- B. Évolution réciproque
 - **1)** a)

b) On constate que la baisse de 25 % n'annule pas la hausse de 25 %.

Remarque

$$P_3' = 16 \times 1,25 \times 0,75$$

 $P_3' = 16 \times 0,9375$
 $On \ a \qquad 0,9375 \neq 1$

2)

Á retenir : Évolution réciproque

Deux évolutions (hausse et baisse) successives sont réciproques si et seulement si leur coefficients multiplicateurs c et c' sont inverses : $c \times c' = 1$

Exemples

- exercice 14 page 18
- exercice 19 page 19-20

- exercice 55 page 28
- exercice 56 page 29